

recensement
agricole
2010

L'agriculture alpine de 2000 à 2010 QUALITÉ ET PROXIMITÉ, DEUX ATOUTS À DÉVELOPPER

Un précédent partenariat entre les services de l'Etat et la Conférence Agricole Alpine avait conduit à la publication d'une étude intitulée « L'agriculture du Massif Alpin de 2000 à 2007 : Entre restructuration et déprise ? ». Interrogatif et quelque peu décourageant, ce premier constat appelait des prolongements.

Une étude complète, dont cette publication est la synthèse, a été réalisée à partir des résultats du recensement agricole 2010. De cette mine d'informations, les mêmes partenaires ont tiré des raisons d'espérer. Certes, les tendances de fond restent préoccupantes : consommation du foncier agricole, problème du renouvellement des générations, déprise dans certaines zones... Mais des dynamiques existent autour des filières de qualité et d'une agriculture de proximité, en réponse aux attentes de la société. Transformer ces dynamiques en leviers de développement collectif, est l'un des défis qui se présentent à l'agriculture alpine dans une synergie renforcée avec les activités de diversification, notamment touristiques.

Le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Préfet coordonnateur du Massif des Alpes
M. CADOT

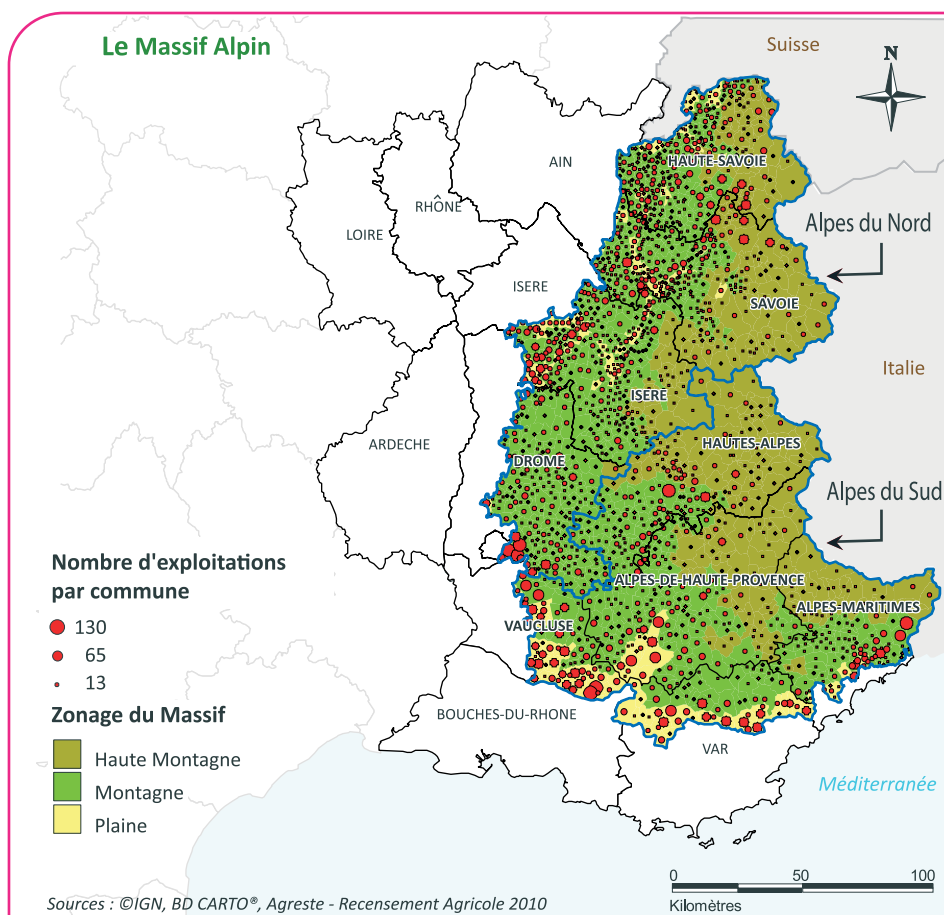


Malgré la restructuration, les exploitations alpines restent de petite dimension économique

Entre 2000 et 2010, le nombre d'exploitations alpines a fortement diminué : -30 %. Cette baisse est un peu plus prononcée que la moyenne nationale (-26 %), avec cependant une nuance entre le nord et le sud.

Dans les Alpes du Nord, l'agriculture s'est fortement restructurée en perdant 34 % d'exploitations en dix ans. Le rythme des disparitions s'intensifie par rapport à la période 1988-2000. Les petites* exploitations disparaissent à un rythme très rapide : -44 % en dix ans. Dans le même temps, les exploitations moyennes* et grandes*, qui ont perdu 17 % de leur effectif, se sont fortement agrandies : +20 % en moyenne, en surface comme en dimension économique.

Dans les Alpes du Sud, la restructuration est moins forte qu'au nord, avec une diminution de 21% du nombre d'exploitations. On assiste à une relative stabilisation des structures. Les exploitations moyennes et grandes disparaissent presque au



Sauf mention contraire, les résultats et l'analyse portent sur "les territoires de montagne du massif alpin" définis comme la réunion des zones ICHN* montagne et haute-montagne du massif des Alpes (hors zones de plaine).

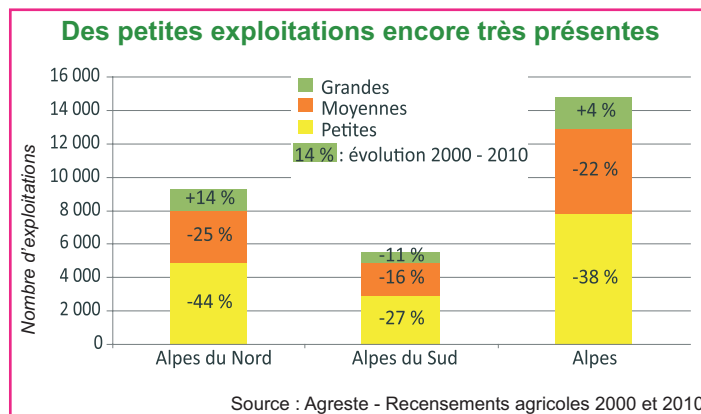
*Indemnités compensatoires de Handicaps Naturels

même rythme que dans les Alpes du Nord (-15 %), mais les petites exploitations nettement moins vite (-27 % contre -44 %). Les exploitations s'agrandissent peu : les cessations d'activité ne se font donc pas au profit des exploitations restantes.

Dans les territoires de montagne alpins, la part des petites exploitations (53 % de l'effectif) reste très supérieure à la moyenne nationale (36 %), et même à la moyenne de la montagne française (44 %). Même sur le champ des exploitations moyennes et grandes, le potentiel moyen d'une exploitation alpine (estimé par la Production Brute Standard*) demeure très inférieur à la moyenne nationale : 96 000 € contre 160 000 €. Les exploitations du nord et du sud sont en moyenne de même dimension économique mais sont plus étendues au sud (53 ha de SAU en moyenne par exploitation) qu'au nord (41 ha).

Les formes sociétaires, qui concernent 18 % des exploitations, restent nettement moins répandues dans les Alpes qu'en France (31%). Leur poids est plus important au nord (20 % des

exploitations) qu'au sud (16 %). Si les GAEC restent prédominants, les EARL se sont fortement développées sur la période, notamment dans les Alpes du Nord où elles ont presque doublé en dix ans.



Le travail se concentre sur les exploitants

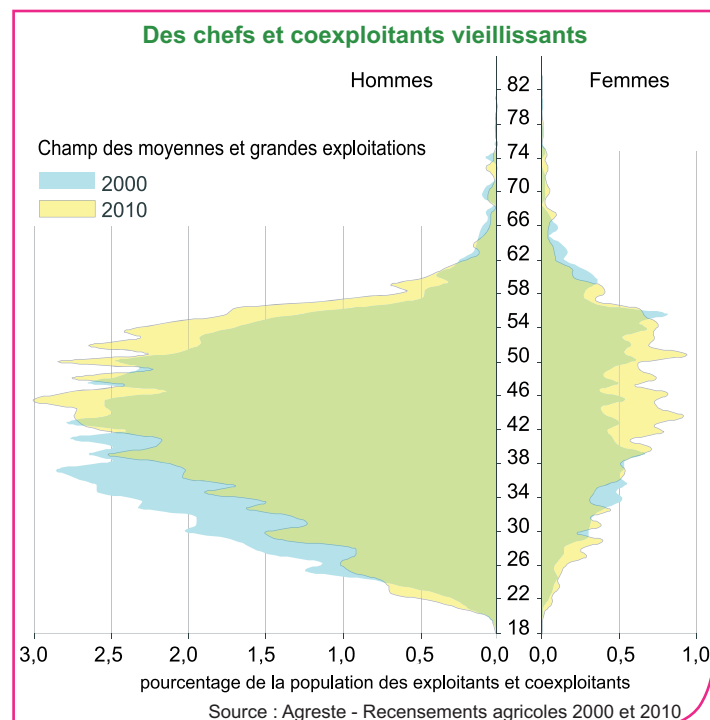
Le volume de travail diminue de 17 % en dix ans. La **composition de la main d'œuvre agricole** évolue fortement. La main d'œuvre familiale reste prédominante. Elle se concentre sur les 17 600 exploitants (chefs et coexploitants) du fait de la très forte baisse du travail des actifs familiaux non exploitants (-46 %). Cette compensation de la perte de main d'œuvre familiale par une productivité accrue du travail des exploitants est partagée au nord comme au sud, et conforme à l'évolution nationale. Parallèlement, on observe un certain développement du salariat permanent : le volume de travail des salariés permanents augmente fortement au nord (+33 %), notamment

dans les élevages laitiers, et se maintient dans le sud. L'emploi saisonnier résiste dans le nord (-5 %), mais diminue dans le sud (-22 %), du fait sans doute du déclin du verger.

La pluriactivité reste une caractéristique alpine forte : 30 % des chefs sont pluriactifs contre 24 % dans l'ensemble des territoires de montagne français, et 18 % en France entière. La part des pluriactifs est élevée dans les orientations viande et grandes cultures. C'est cependant en haute montagne des Alpes du Nord, avec les stations de ski, qu'elle atteint son maximum (43 %), malgré une spécialisation contraignante en bovins lait.

L'âge moyen des chefs et coexploitants alpins est de 50 ans. Il est tiré vers le haut par les petites exploitations, souvent dirigées par des chefs âgés. Sur le champ des moyennes et grandes, il n'est en effet que de 46 ans. La population des chefs d'exploitations moyennes et grandes a connu un vieillissement entre 2000 et 2010, comparable à la moyenne nationale : la part d'exploitants de plus de 55 ans passe ainsi de 18 % à 25 %, pendant que celle des moins de 45 ans se réduit de 52 % à 39 %. Ce vieillissement est plus prononcé dans les Alpes du Sud où les exploitants sont aujourd'hui plus âgés qu'au nord : un an et demi de plus en moyenne. Les Alpes ont en 2010 une pyramide des âges très proche de la moyenne nationale et le même problème de renouvellement des générations à résoudre. La proportion des moins de 35 ans, notamment dans les Alpes du Nord (14 % contre 10 % en France), reste malgré tout un signal positif.

Parmi les chefs d'exploitation âgés de plus de 50 ans à la date du recensement, seul **un sur trois connaît son successeur**, un résultat proche de la moyenne nationale et peu différent entre le nord et le sud. La haute montagne semble cependant plus fragile : signe d'une moindre attractivité du territoire ou conséquence des difficultés économiques actuelles du secteur de l'élevage, 27 % des chefs seulement déclarent que leur succession est connue (contre 34 % en montagne).



Élevage : les cheptels bovins et ovins reculent

Les "grandes filières" (bovins lait, bovins viande, ovins), voient leurs cheptels orientés à la baisse, avec cependant des différences entre zones et espèces.

Le cheptel de vaches laitières diminue de 11 % à l'échelle du massif, soit autant qu'en moyenne française. Pourtant, l'élevage laitier se maintient globalement dans les zones

valorisant le lait au sein de filières fromagères de qualité. Le cheptel de vaches laitières augmente même (+5 %) sur la zone de haute montagne de la Savoie (aire de l'AOP Beaufort).

Mais dans les zones de production laitière non démarquée (Isère et Hautes-Alpes), la production décline globalement (baisse du cheptel de vaches laitières de 21 %) et le nombre

d'exploitations décroît à un rythme très élevé (-40 % en dix ans). Dans les Alpes du Sud, le cheptel diminue très fortement, signe du déclin de la filière.

L'élevage de bovins viande, qui avait fortement augmenté dans la période antérieure et semblait une alternative à la production laitière, décroît désormais, avec une baisse de 9 % du cheptel, plus forte que la moyenne nationale (-5 %). Cette baisse se concentre sur certaines zones (Savoie, Hautes-Alpes) alors que le cheptel se maintient mieux dans d'autres (Alpes-de-Haute-Provence, Isère).

L'élevage ovin perd 6 % de brebis allaitantes en dix ans. Dans les Alpes du Sud, où l'élevage ovin est prépondérant, il diminue de 7 %, de même que dans la Drôme (-10 %). Si cette baisse reste largement inférieure à la moyenne nationale (-20 %), elle constitue un renversement de tendance inquiétant pour les Alpes du Sud où le cheptel avait augmenté jusqu'en 2000.

Une perte de foncier avérée, mais difficile à quantifier

En dix ans, les territoires de montagne alpins ont perdu 22 000 ha de surfaces agricoles (hors STH peu productives), soit une baisse de 5 %, contre 3 % en France. La perte est plus forte dans les Alpes du Sud (-7 %) que dans les Alpes du Nord (-5 %). L'artificialisation des sols et la déprise sont les deux causes principales de cette diminution des surfaces agricoles, sans qu'on puisse déterminer leurs quotes-parts respectives. Cette évolution est quoiqu'il en soit préoccupante pour l'avenir de l'agriculture alpine.

Dans une SAU globalement en baisse, rares sont les types de cultures à voir leurs surfaces augmenter entre 2000 et 2010. La forte progression des **fourrages annuels et des prairies temporaires** en zone de montagne des Alpes du Sud est donc notable. Trois années successives de sécheresse (2005 à 2007) peuvent expliquer cette adaptation permettant de sécuriser les stocks fourragers. Le système fourrager est plus stable dans les Alpes du Nord.

Le massif alpin

- 2 660 000 habitants, 67 au km².
- 39 700 km² dont 86 % de territoires de montagne.
- 20 000 exploitations dont les 3/4 en territoires de montagne.
- Dans les territoires de montagne, un élevage prépondérant mais des productions variées malgré tout.
- Dans les zones de plaine, une forte spécialisation en production végétale avec une prédominance des cultures pérennes (viticulture, arboriculture).

Les surfaces en **maraîchage** augmentent nettement, au nord comme au sud, sans doute pour répondre à l'augmentation des besoins sur les marchés locaux de niches. Les surfaces en **noyers** progressent, mais constituent une exception parmi les cultures fruitières, dont toutes les surfaces sont en baisse, dans un marché très concurrentiel et un contexte de crise sanitaire pour la pêche. Les surfaces en **vignes** sont également en baisse, malgré la stabilité des vignes d'appellation dans les Alpes du Nord. Les surfaces en **céréales** baissent significativement sur l'ensemble du massif (-11%), contrairement à la tendance nationale.

L'analyse des surfaces agricoles des territoires de montagne à partir des recensements est rendue difficile par le poids important des espaces pastoraux, dont l'utilisation (collective ou individuelle) peut varier dans le temps. L'évolution des surfaces a été analysée en excluant les Surfaces Toujours en Herbe peu productives, catégorie qui regroupe l'essentiel des espaces pastoraux.

Les territoires de montagne du massif alpin

- 1 540 000 habitants, 43 au km².
- 15 000 exploitations, représentant 20 000 emplois agricoles (UTA) dont 7 000 exploitations moyennes et grandes (14 000 UTA).
- 1 million d'hectares de Surface Agricole Utilisée (SAU) dont 78 % de Surfaces Toujours en Herbe (STH).
- Deux tiers des exploitations spécialisées en élevage, 95 000 vaches laitières, 520 000 brebis allaitantes.
- 30 % des chefs d'exploitation pluriactifs.

Nette diminution des surfaces irriguées

30 000 ha de surfaces agricoles sont irriguées avec un **poids très différent selon la zone**. Au nord, seules 3 % des surfaces productives sont irriguées. Au sud, 16 % des surfaces productives sont irriguées, dont 48 % d'herbe et fourrages annuels, 22 % de grandes cultures et 20 % de fruits. Cet écart entre les zones est essentiellement dû aux contraintes climatiques plus fortes au sud, où l'usage de l'eau est une nécessité pour l'atteinte de l'autonomie fourragère des exploitations, le maintien des élevages et plus généralement pour toutes les cultures.

Les surfaces irriguées ont diminué de 10 % entre les années 2000 et 2010, principalement dans les Alpes du Sud (-14 %). Cette évolution peut sembler surprenante dans un contexte de sécheresses répétées entre 2000 et 2010.

Plusieurs explications sont possibles :

- pour les cultures, la disparition de la surprime liée à l'irrigation dans les aides de la PAC,
- pour les surfaces en herbe, l'abandon progressif des prises d'eau gravitaires et la difficulté à entretenir les canaux, par manque de main-d'oeuvre,
- une augmentation du coût de l'irrigation, qui devient disproportionné pour la production de fourrages,
- les contraintes réglementaires : arrêtés sécheresse, débits réservés, répartition des droits d'eau...
- l'urbanisation qui, en affectant principalement les fonds de vallée, impacte plus fortement des surfaces irrigables.

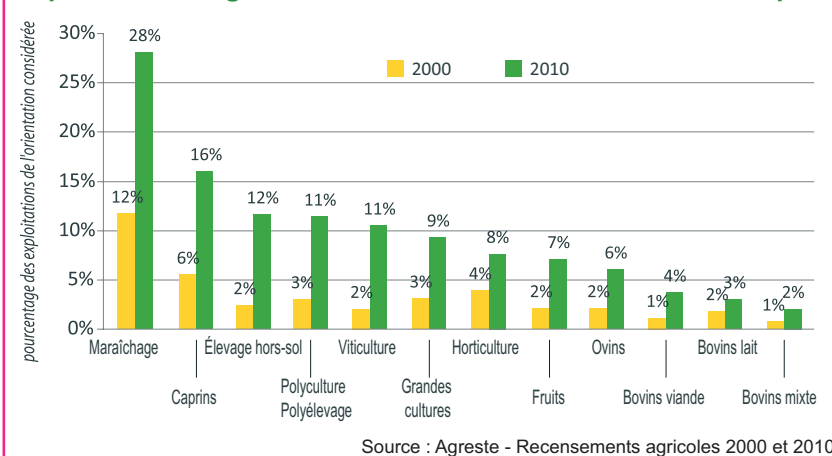
Progression de la vente directe et de l'agriculture biologique

La vente directe se développe : elle concerne un tiers des exploitations alpines, contre 28 % dix ans plus tôt. Si certaines orientations la pratiquent traditionnellement, comme le maraîchage (81%) ou les caprins (68 %), la progression est observée dans toutes les orientations techniques, avec une forte évolution pour les bovins allaitants. Les élevages bovin lait, viande et ovin se retrouvent ainsi au même niveau de valorisation en vente directe, autour de 22 % du nombre d'exploitations. La part de la vente directe est en général plus forte quand les productions sont peu développées : 35 % des exploitations ovines du nord valorisent en direct, contre 16 % des exploitations ovines du sud ; de même, 32 % des viticulteurs du nord vendent en direct contre 13 % au sud.

8 % des exploitations alpines (soit le double du niveau national) et près de **10 % des surfaces agricoles sont engagées en agriculture biologique**. Globalement la part du bio est comparable dans les Alpes du Sud et dans les Alpes du Nord. Mais le nord est fortement tiré vers le haut par le département de la Drôme, où 22 % des exploitations alpines et 25 % de la SAU sont bio. Hors Drôme, seulement 4 % des exploitations du nord sont bio : on peut l'expliquer par le poids important des exploitations laitières, souvent déjà pourvues d'un signe de qualité AOP ou IGP, au sein de filières très organisées.

La part du bio varie selon les productions et selon le mode de valorisation. Ainsi, 28 % des exploitations maraîchères sont bio, contre 3 % des exploitations laitières. De façon générale, le poids de l'agriculture biologique est plus important pour les

La part du bio augmente dans toutes les orientations techniques



exploitations spécialisées en production végétale que pour l'élevage, à l'exception des caprins (17 %) et de l'élevage hors sol (12 %). Même si elles ne partent pas du même niveau, toutes les productions voient le poids du bio augmenter.

Hors bio, **30 % des exploitations alpines (plaine comprise) ont au moins un produit sous signe officiel de qualité** : AOP, IGP, Label. C'est six points de plus que la moyenne nationale. Hors vin, l'écart se creuse : 20 % dans les Alpes, 10 % en France. En haute-montagne des Alpes du Nord, avec les appellations fromagères, le taux atteint 37 %. De nombreuses exploitations sont également engagées dans d'autres démarches de qualité : certifications de conformité produit ou mentions valorisantes, notamment "montagne" ou "fermier".

Des tendances de fond préoccupantes, des dynamiques émergentes

Les évolutions de plusieurs filières sont préoccupantes, aussi bien en élevage que dans certaines productions végétales. La diminution de la production laitière en dehors des zones AOP/IGP et celle du cheptel de brebis montrent qu'il est difficile de maintenir une production agricole si une valorisation suffisante ne vient pas compenser les surcoûts liés aux handicaps inhérents aux zones de montagne. Les inquiétudes se concentrent sur certains territoires et, parfois, c'est le maintien même de l'agriculture et sa capacité à entretenir les territoires qui ne semblent plus assurés. La déprise dans les Alpes du Sud est de ce point de vue inquiétante.

Malgré tout, une dynamique positive émerge autour de la proximité et de la préservation de l'environnement, en réponse aux attentes de la société. Des agriculteurs saisissent l'opportunité d'une demande croissante en produits locaux. Elle se traduit par le développement de la vente directe, une implication forte dans l'agriculture biologique, un développement de petites filières permettant de diversifier l'offre et d'aller sur des marchés de niches (production fermière, caprins, ovins lait, maraîchage). Cette évolution est favorable à l'installation et contribue à diversifier le tissu agricole alpin. Mais elle ne se situe pour l'instant pas à la même échelle que les grandes filières et ne répond pas autant aux enjeux d'occupation de l'espace. En effet, si les productions concernées sont en général à forte valeur ajoutée, elles occupent le plus souvent peu de foncier.

Consolider les grandes filières tout en développant l'agriculture de proximité : cet enjeu national concerne particulièrement le massif alpin.

Pour en savoir plus :

- « L'agriculture alpine : Tendances d'évolution entre 2000 et 2010 » - Rapport technique, octobre 2013
- « L'agriculture du massif alpin de 2000 à 2007 : Entre restructuration et déprise ? » - Agreste, juin 2010



Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Service régional de l'information statistique et économique
132, boulevard de Paris 13331 MARSEILLE - CS 70059

www.draaf.paca-agriculture.gouv.fr

Rhône-Alpes

Service régional de la statistique, de l'information et de la prospective
Cité administrative - BP 3202 - 165, rue Garibaldi 69401 LYON Cedex 03
www.draaf-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr

Directeurs régionaux : G. Pelurson, J.M. Seillan

Directrice de la publication : N. Jourdan

Rédacteurs : N. Girard, J.P. Gouriou,
G. Nieuwjaer, J.M. Noury

Composition : N. Nieto

Impression : SSP

Dépôt légal : novembre 2013

ISSN : 1773-3561